



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



CATALOGUE DES FORMATIONS

2021-2022



Centre Hospitalier – IFSI/IFAS
1060 Chemin de la Madeleine
CS 40001
11010 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04.30.51.24.00

<https://www.ch-carcassonne.fr/IFSI-IFAS-CESU/>

SOMMAIRE :

1/ L'engagement des instituts	3
2/ Notre secteur d'activité	3
3/ Nos offres de formation	4
• Les formations qualifiantes	4
• Les formations d'adaptation à l'emploi	4
4/ La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession d'aide-soignant	5
5/ La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession infirmière	8
6/ La formation renforçant les compétences pour les agents des services hospitaliers	10
7/ La formation de remise à niveau des compétences aides-soignants	12
8/ La formation Tutorat de stages pour les professionnels paramédicaux	14

1/ L'ENGAGEMENT DES INSTITUTS

L'engagement des instituts est de former des professionnels compétents et responsables capables d'adapter leurs pratiques face aux différentes conditions d'exercice, dans un souci permanent d'optimisation des soins fournis aux patients.

Tout au long de votre formation :

- Nous mettons l'accent sur l'émergence de l'identité professionnelle des apprenants
- Nous développons les aptitudes et les connaissances pratiques et théoriques indispensables à l'exercice des professions paramédicales
- Nous privilégions un accompagnement personnalisé
- Nous partageons des valeurs humanistes et professionnelles
- Nous développons un esprit de collaboration

Les instituts sont actuellement engagés dans la démarche de certification QUALIOPi.

2/ NOTRE SECTEUR D'ACTIVITE

L'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R.4383-2 et R.4383-4 du code de la santé, définit dans son article 2, les missions des instituts :

- La formation initiale des professionnels pour lesquelles l'institut est autorisé ;
- La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage;
- La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formation ;
- La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

3/ NOS OFFRES DE FORMATION

Les offres de formation proposées intègrent les missions suivantes :

➤ **Les formations qualifiantes**

- La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession d'aide-soignant
- La formation préparant au diplôme et à l'exercice de la profession infirmière

➤ **Les formations d'adaptation à l'emploi**

- La **formation renforçant les compétences pour les agents des services hospitaliers** afin de « participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »
- La **formation de remise à niveau des compétences aides-soignants**
- La **formation Tutorat de stages** pour les professionnels paramédicaux



4/ LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

➤ **Réglementation**

- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

➤ **Pré-requis**

- Aucune condition de diplôme requise
- Candidats devant être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

➤ **Modalités de sélection**

Les candidats doivent télécharger le dossier d'inscription sur le site www.ch-carcassonne.fr, rubrique IFSI/IFAS/CESU.

Début des inscriptions : **Lundi 23 mai 2022**

Fin des inscriptions : **Samedi 11 juin 2022**

- Formation initiale après examen d'un dossier et d'un entretien par un jury
- Formation professionnelle continue après examen d'un dossier et d'un entretien par un jury
- Validation partielle ou totale des acquis de l'expérience (VAE)
- Les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage

Sont dispensées de l'épreuve de sélection :

- Les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service, justifiant d'une ancienneté de service cumulée d'au moins 1 an effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médicosociaux des secteurs publics et privés ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes (SSIAD)
- Les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de service cumulée d'au moins 6 mois effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médicosociaux des secteurs publics et privés ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes (SSIAD)

➤ **Durée**

- 11 mois - soit 1540 h

➤ **Lieu de la formation**

- Institut de formation des aides-soignants – IFSI/IFAS – Avenue du Docteur Suzanne Noël – CS 40001 – 11010 CARCASSONNE Cedex

➤ **Objectifs pédagogiques**

- Développer des aptitudes et des connaissances pratiques et théoriques indispensables à l'exercice de la profession aide-soignante.
- Analyser sa pratique conduisant à la professionnalisation
- Construire une identité professionnelle
- S'inscrire dans un travail collaboratif en interdisciplinarité

➤ **Contenu de la formation**

- Enseignement théorique 770 heures (22 semaines). L'enseignement théorique est organisé en 5 blocs de compétences découpés en 10 modules :
 - ❖ **Bloc 1** : accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
 - ❖ **Bloc 2** : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
 - ❖ **Bloc 3** : information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
 - ❖ **Bloc 4** : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
 - ❖ **Bloc 5** : travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
- Formation clinique 770 heures de stage cliniques sur la base de 35 heures par semaine, dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. :
 - ❖ 4 périodes de stages à réaliser en milieu professionnel

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Cours magistraux en présentiel et distanciel
- Travaux de groupe dirigés
- Travaux pratiques en petits groupes
- Méthode démonstrative : Simulation en santé
- Analyse de pratique professionnelle
- MOOC
- Serious games

➤ **Méthodes et modalités d'évaluation**

- Etudes de situations cliniques
- Pratiques simulées
- Etude d'une situation relationnelle
- Réalisation d'une évaluation de la pratique professionnelle (EPP)
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

➤ **Coût**

- 6 300 euros pour un cursus complet (année scolaire 2021-2022)

➤ **Contact**

- Monsieur GOURGUES Nicolas, Secrétaire.
Tél 04 30 51 24 02
Courriel : secr.direction.ifsifas@ch-carcassonne.fr

5/ LA FORMATION PREPARANT AU DIPLOME ET A L'EXERCICE DE LA PROFESSION INFIRMIERE

➤ Réglementation

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'état d'infirmier

➤ Pré-requis

Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et répondre à l'une des conditions suivantes :

1. Etre titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
2. Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

➤ Modalités de sélection

- Pour les candidats de droit commun, inscription sur Parcours Sup.
- Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue, télécharger le dossier d'inscription sur le site www.ch-carcassonne.fr, rubrique IFSI/IFAS/CESU.

Début des inscriptions : **Jeudi 20 janvier 2022**

Fin des inscriptions : **Vendredi 25 février 2022**

Les épreuves de sélection sont au nombre de 2 :

- ❖ Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat ;
- ❖ Une épreuve écrite comprenant une sous- épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous épreuve de calculs simples.

➤ Durée

- 3 années soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalent à 4 200 heures

➤ Lieu de la formation

- Institut de formation en soins infirmiers – IFSI/IFAS – Avenue du Docteur Suzanne Noël – 11010 CARCASSONNE

➤ Objectifs pédagogiques

- Développer des aptitudes et des connaissances pratiques et théoriques indispensables à l'exercice de la profession d'infirmier
- Analyser sa pratique conduisant à la professionnalisation
- Construire une identité professionnelle
- S'inscrire dans un travail collaboratif en interdisciplinarité

➤ **Contenu de la formation**

- Formation théorique : 2 100 heures sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guidé (300 heures)
- Formation clinique : 2100 heures réparties en 60 semaines de stage sur les 3 années. 4 types de stage sont prévus : soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie ; Possibilité d'effectuer des stages à l'étranger (institut charté ERASMUS)

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Cours magistraux en présentiel et distanciel
- Travaux de groupe dirigés
- Travaux pratiques en petits groupes
- Simulation en santé
- Analyse de pratique professionnelle
- MOOC
- Serious games

➤ **Méthodes et modalités d'évaluation**

- Evaluations écrites de connaissances
- Travaux d'analyse de situations professionnelles
- Situations simulées
- Travail écrit de fin d'études
- Elaboration et présentations de démarches en santé publique

➤ **Coût**

- 8 000 euros par année de formation (Tarif revu en directoire au mois de juin chaque année)

➤ **Contact**

- Madame ARANDA Dora
Tél 04 30 51 24 26
Courriel : gestion.ifsifas@ch-carcassonne.fr

6/ LA FORMATION RENFORÇANT LES COMPETENCES POUR LES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS afin de « participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

➤ **Réglementation**

- L'instruction N°DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides -soignants dans le secteur du grand âge.

➤ **Public concerné**

- Les ASH (qui englobent les agents de service) exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé dans des unités de soins pour personnes âgées (type USLD), public ou privé, **depuis au moins trois mois**. Aucune qualification pré-requis n'est demandée.

➤ **Inscription**

- Pour le personnel du centre hospitalier de Carcassonne, inscription par les cadres co-gestionnaires de pôle auprès du service de formation continue.
- Pour les autres participants, inscription auprès de M. GOURGUES Nicolas, secrétaire, au 04 30 51 24 02, ou par mail secr.direction.ifsifas@ch-carcassonne.fr en renvoyant le bulletin d'inscription.
- Début des inscriptions : **Lundi 24 janvier 2022**
- Fin des inscriptions : **Vendredi 25 février 2022**

➤ **Nombre de participants /session**

- 12 participants

➤ **Durée et dates de formation**

- La formation est d'une durée de **10 jours ou 70h**, réalisée en continu ou discontinu
- Dates : le **4/5/6 avril 2022**
le **11/12/13 mai 2022**
le **13/14/15 juin 2022**
le **28 juin 2022**

➤ **Lieu de la formation**

- Institut de formation en soins infirmiers – IFSI/IFAS – Avenue du Docteur Suzanne Noël – 11010 CARCASSONNE

➤ Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base indispensables pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle)
- Aider la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées (hygiène corporelle, alimentation, sommeil etc.).

A l'issue de la formation, l'ASH est en capacité d'assurer la prise en charge des personnes âgées sur certaines missions habituellement dévolues aux aides-soignants.

➤ Contenu de la formation

La formation se déroule en quatre modules:

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)
- 1 jour de bilan (7h)

➤ Acquis et perspectives

Une **attestation** de suivi des quatre modules de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Le suivi de cette formation accorde :

- une **dispense de sélection pour accéder à la formation d'aide-soignant en IFAS** (Institut de Formation d'Aides-Soignants),
- un accès vers la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) et vers d'autres certifications du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

➤ Coût

- 150 euros jours par agent soit 1500 euros les 10 jours de formation.

➤ Contact

- Monsieur GOURGUES Nicolas, Secrétaire.
Tél 04 30 51 24 02
Courriel : secr.direction.ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr

7/ LA FORMATION DE REMISE A NIVEAU DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTS

➤ **Règlementation**

- L'Arrêté du 10 juin 2021 définit les nouveaux référentiels de formation et de certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) à partir de septembre 2021 et abroge l'Arrêté du 22 octobre 2005 au 30 juin 2022

➤ **Pré-requis**

- Etre titulaire d'un diplôme d'aide-soignant obtenu avant 2022

➤ **Nombre de participants /session**

- 12 participants / session

➤ **Durée et dates de formation**

2 sessions de 2 jours

- **1^{ère} session : 24 et 25 mars 2022**
- **2^{ème} session : 23 et 24 mai 2022**

➤ **Lieu de la formation**

- Institut de formation en soins infirmiers – IFSI/IFAS – Avenue du Docteur Suzanne Noël – 11010 CARCASSONNE

➤ **Modalité d'inscription**

- Pour le personnel du centre hospitalier de Carcassonne, inscription par les cadres co-gestionnaires de pôle auprès du service de formation continue.
- Pour les autres participants, inscription auprès de Mme ARANDA Dora, secrétaire, au 04 30 51 24 26, ou par mail gestion.ifsifas@ch-carcassonne.fr en renvoyant le bulletin d'inscription.
- Début des inscriptions : **Lundi 24 janvier 2022**
- Fin des inscriptions : **Vendredi 25 février 2022**

➤ **Objectifs pédagogiques**

- Connaître la nouvelle réglementation de l'exercice professionnel aide-soignant
- Acquérir des connaissances sur les nouveaux actes de soin
- Réaliser les nouveaux actes de soin
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels
- Identifier les risques liés à la situation de la personne
- Analyser, noter et transmettre des observations

➤ **Contenu de la formation**

- Présentation du référentiel de compétences aide-soignant avec l'évolution du champ de compétence
- Apport de connaissances sur les actes pratiqués en simulation
- Ateliers de simulation avec focus sur les thématiques :
 - ❖ Recueil de la saturation
 - ❖ Recueil de la glycémie capillaire
 - ❖ Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
 - ❖ Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débit-mètre
 - ❖ Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)
 - ❖ Lavage oculaire et instillation de collyre
 - ❖ Prise ou aide à la prise de médicament sous forme non injectable
 - ❖ Application de crème et de pommade

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Méthodes interactives sollicitant la participation des professionnels à travers des échanges coopératifs
- Méthodes démonstratives par des ateliers de simulation
- Méthodes magistrales : support power point
- Evaluation et analyse de la pratique

➤ **Intervenants**

- Cadres de santé formateurs de l'institut en soins infirmiers de Carcassonne

➤ **Acquis**

- Une **attestation** de suivi de la formation est délivrée à l'issue de la formation

➤ **Coût**

- 300 euros / participant / par session de formation

➤ **Contact**

- Madame ARANDA Dora
Tél 04 30 51 24 26
Courriel : gestion.ifsifas@ch-carcassonne.fr

8/ LA FORMATION TUTORAT DE STAGES POUR LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

➤ Règlements

- Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

➤ Pré-requis

- Etre titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier
- Exercer dans un secteur accueillant des étudiants en soins infirmiers

➤ Durée et dates de formation

- Sessions de 4 jours : 2 jours X2 avec intersession
- **1^{ère} session : 28 et 29 mars 2022 (J1 et J2), 9 et 10 mai 2022 (J3 et J4)**
- **2^{ème} session : 31 mars et 1^{er} avril 2022 (J1 et J2), 12 et 13 mai 2022 (J3 et J4)**

➤ Nombre de participants /session

- 12 participants

➤ Lieu de la formation

- Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants de Carcassonne – IFSI/IFAS
Avenue du Docteur Suzanne Noël – 11010 CARCASSONNE

➤ Modalité d'inscription

- Pour le personnel du centre hospitalier de Carcassonne, inscription par les cadres co-gestionnaires de pôle auprès du service de formation continue du centre hospitalier
- Pour les autres participants, inscription auprès de Mme ARSEGUEL Sylvie, secrétaire, au 04 30 51 24 15 et par mail ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr en renvoyant le bulletin d'inscription.
- Début des inscriptions : **Lundi 24 janvier 2022**
- Fin des inscriptions : **Vendredi 25 février 2022**

➤ Objectifs pédagogiques

- Connaître les éléments du dispositif de formation infirmière
- Développer une posture d'encadrement en lien avec l'approche compétence
- S'approprier les outils d'accompagnement et d'évaluation des étudiants en stage

➤ **Contenu de la formation**

- Test de positionnement entrée et sortie de formation
- Apports théoriques : présentation de la logique du référentiel de formation avec l'approche par compétences, les situations prévalentes dans l'apprentissage en stage, la mission tutorale, la posture d'encadrement, les concepts de l'évaluation, l'utilisation du port folio
- Analyse de pratiques professionnelles
- Simulation d'un entretien d'accueil du stagiaire
- Elaboration d'une fiche projet et d'un plan d'actions à mettre en œuvre visant l'amélioration de l'encadrement des étudiants dans le contexte professionnel du stagiaire
- Bilan de fin de formation

➤ **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Présentation Power point
- Travaux de groupe
- Analyse des pratiques professionnelles
- Simulation

➤ **Intervenants**

- Cadres de santé formateurs de l'institut en soins infirmiers de Carcassonne

➤ **Coût**

- 600 euros/participant/par session de formation

➤ **Contact**

- Madame ARSEGUEL Sylvie
Tél 04 30 51 24 15
Courriel : ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr